MAIRIE 7, rue de la Barre David 44520 LE GRAND AUVERNE Tél. 02.40.07.52.12

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 13 octobre 2025

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du C.G.C.T.

L'an deux Mil vingt-cinq Le 13 octobre à 20H30

Le Conseil Municipal de la commune de LE GRAND AUVERNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Sébastien CROSSOUARD, maire, Date de convocation : 8 octobre 2025

ETAIENT PRÉSENTS: Sébastien CROSSOUARD - Laurent VETU - Stéphanie BELOEIL - Dominique DAUFFY - Marie-France JOLY - Bérangère ROBIN - Marlène GEORGET - David MENARD - Nathalie TROCHU - Daisy BERANGER - Guillaume GRIPPAY, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés: Clément BESSON - Philippe RIGAUX a donné pouvoir

Nombre de Conseillers : en exercice : 13 présents : 11 Votants : 12

Le quorum étant atteint, Monsieur Sébastien CROSSOUARD, Maire, déclare la séance ouverte.

Après avoir désigné comme secrétaire de séance, Mme Nathalie TROCHU, le Conseil municipal aborde l'ordre du jour.

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Numéro	Objet de la délibération	Décision
	Procès-verbal du conseil municipal du 22 septembre 2025	Adoptée à l'unanimité
25-10-01	Modification des statuts Territoire d'Energie Loire- Atlantique	Adoptée à l'unanimité
25-10-02	Fixation des contre-valeurs au titre des redevances pour la performance des systèmes d'assainissement collectif	report
25-10-03	Avis sur le projet de renouvellement et l'extension de la carrière du Grand-Coiscault – Vallons-de-l'Erdre ainsi que sur la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du PLU de Vallons-de-l'Erdre	Avis favorable 11 voix pour 1 abstention
25-10-04	Mutuelle communale – renouvellement de la convention avec MBA Mutuelle	Adoptée à l'unanimité
25-10-05	Ecole publique de Saint-Julien-de-Vouvantes : frais de fonctionnement à l'école élémentaires et maternelles	Adoptée à l'unanimité
25-10-06	Personnel communal – suppression et création d'emploi	Adoptée à l'unanimité

25-10-07	Finances – décision modificative n°1	Adoptée à l'unanimité
	Mme Stéphanie BELOEIL ne prend pas part au vote	
25-10-08	Boulangerie – épicerie – prolongation de la prise en charge de l'entretien du matériel	Adoptée à l'unanimité

LISTE DES DÉCISIONS DU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122 du CGCT

Date	Objet	Montant TTC
25/09/2025	PATA – signature d'un devis complémentaire de l'entreprise HERVE 1,5 T x 1 025,00 €	1 845,00 €
03/10/2025	Poteau incendie – signature d'un devis de VEOLIA Eau pour le remplacement d'un poteau incendie, rue des Lys	2 047,50 €

Séance levée à 23h05

Fait à Grand-Auverné, le 17 octobre 2025

Le Maire,

Sébastien CROSSOUARD